

**JOURNÉE
DU CHAHID
À TIZI-OUZOU****Drifa Ben
M'hidi
invitée de
Bouzeguène**

Drifa Ben M'hidi, sœur du chahid Larbi Ben M'hidi, et le moudjahid Hassani, compagnon d'armes de l'illustre martyr ainsi que Ali Abane, neveu de Abane Ramdane, étaient les hôtes, mercredi matin, de l'association Tanaïmt 57 de Bouzeguène qui a célébré la Journée du chahid en présence d'une foule nombreuse, notamment des veuves et des enfants de chahid, des autorités locales, de l'ONM et de Hanouti Sadi, membre de l'association et vice-président de l'APW de Tizi-Ouzou.

Hassani, qui s'exprimait sur le sens du 18 février, a qualifié la journée de mercredi de rencontre posthume entre les chahid et moudjahidine Larbi Ben M'hidi, Abane Ramdane et le colonel Mohand Oulhadj, natif de la région. Insistant sur la nécessité de préserver cette date historique qu'envient à l'Algérie bien des pays, l'orateur, qui a martelé que tous les Algériens ont le droit de prétendre à une vie digne, a assimilé les chahids à des volontaires de la mort.

Drifa Ben M'hidi qui a dit tout son bonheur d'être parmi les veuves de chahid de la localité, a fait le lien entre la Révolution et le développement du pays. Plaidant pour la justice sociale «Pourquoi les femmes doivent-elles transporter des fagots de bois pour se chauffer alors que notre sous-sol regorge de gaz naturel ?»

Avant cela, elle a rendu hommage aux veuves de chahids dont la sensibilité de femme et de mère a été durement éprouvée par le sacrifice des leurs pour l'indépendance de l'Algérie.

L'hôte de Bouzeguène, qui a revendiqué une vie décente pour cette catégorie sociale, évoquera les troubles souvenirs de sa famille durant la Révolution et soulèvera quelques pans de la vie de l'adolescent militant que fut Larbi qui avait alors déclaré que s'il venait à mourir, tous les enfants de l'Algérie indépendante seraient ses enfants.

Ali Abane a, quant à lui, affirmé que l'Algérie, pays miraculé, a donné 9,5 millions de martyrs pour l'indépendance depuis 1830, considérant qu'aucun pays au monde n'a souffert autant que le peuple algérien.

Avant cela, les hôtes de Bouzeguène se sont recueillis au mémorial des martyrs de Bouzeguène et sur la tombe du colonel Mohand Oulhadj.

S. Hammoum

**LE PARTI A ANNONCÉ OFFICIELLEMENT
SA PARTICIPATION À LA PRÉSIDENTIELLE****Djahid Younsi,
candidat d'El Islah**

El Islah a, désormais, son candidat à l'élection présidentielle du 9 avril prochain. Le choix du Majliss echoura s'est porté sur Djahid Younsi, secrétaire général du mouvement. L'annonce officielle de l'entrée en lice du candidat d'El Islah a été faite officiellement ce jeudi au Centre international de presse (CIP).

F-Zohra B. - Alger (Le Soir) - Les cadres du parti ont, de ce fait, expliqué que depuis le mois de décembre passé lors de la session ordinaire de son Majliss Echoura, il a été décidé qu'El Islah participerait à l'élection présidentielle. Restait à régler la question épineuse du candidat à présenter pour la magistrature suprême.

Selon les membres du parti, il s'agissait de présenter un candidat qui aurait l'aval de la base et la représente.

Une fois le choix du Majliss echoura fait, la course au retrait des formulaires et la collecte des

signatures a commencé pour les cadres et les militants du parti.

Selon les membres d'El Islah, le parti a réussi à décrocher 600 signatures d'élus à travers le territoire national. Intervenant devant les militants de son parti, le candidat d'El Islah à l'élection présidentielle a expliqué qu'il s'agissait de redresser la barre après l'échec des différents gouvernements qui se sont succédés depuis l'Indépendance.

Dressant un tableau noir de la situation notamment politique et économique du pays, Djahid Younsi est revenu longuement dans son discours sur les maux

qui gangrènent le pays et «qui entravent la construction d'un état fort». Il dira aussi que depuis l'Indépendance, peu de promesses ont été tenues et un nombre réduit de buts étaient atteints par le pouvoir en place. Il pointera ainsi un doigt accusateur sur les pressions exercées sur les libertés et même sur les actions de solidarité envers les plus démunis.

«Il existe inévitablement une crise de confiance entre les citoyens et les gouvernants, et nous dénonçons donc le partage non équitable de la manne pétrolière qui a donné lieu à la misère sociale», accusera le candidat d'El Islah dans son intervention. Il dénoncera ainsi «la frilosité» d'éventuels candidats qui, dira-t-il, ne devraient pas attendre que le pouvoir en place se retire et leur cède la place.

Djahid Younsi énumérera par la suite, en une dizaine de points, les grands axes de son programme. Il évoquera de ce fait, la nécessité de donner sa véritable place à l'Islam, de valoriser les langues arabe et tamazight, la construction d'un système économique sûr qui assure l'autosuffisance et la sécurité alimentaire ainsi que la réforme du système financier.

Le candidat assurera aussi que son parti veillera à la révision du système de l'emploi et accompagnera les sans-emploi dans leurs projets de création d'entreprises. Par ailleurs, dans les prochains jours et à l'instar des autres candidats, celui d'El Islah devra se lancer dans la campagne électorale en mettant momentanément de côté les conflits qui minent ce mouvement politique. **F-Z. B.**

**L'AMBASSADEUR DE FRANCE À ALGER DONNE
UNE CONFÉRENCE À L'ESAA****«Réformer l'Etat est un art délicat»**

L'ambassadeur de France à Alger a donné, mercredi après-midi, à l'Ecole supérieure algérienne des affaires, une conférence sur la «réforme de l'Etat en France».

Xavier Driencourt a estimé que l'Algérie pourrait s'inspirer du modèle français, notamment en matière de contrôle des finances publiques par le pouvoir législatif.

Tarek Hafid - Alger (Le Soir) - La réforme des structures et des missions de l'Etat n'est pas une mince affaire. «C'est un art délicat», a indiqué, mercredi dernier, l'ambassadeur de France à Alger, à l'occasion d'une conférence animée à l'Ecole supérieure algérienne des affaires.

Xavier Driencourt a rappelé que l'Etat français a connu plusieurs réformes successives depuis celles engagées en 1958 par le général de Gaulle.

«Chaque gouvernement souhaite engager ses propres réformes. En France, nous avons connu six vagues successives depuis une quarantaine d'années, la dernière datant de 2007, avec l'instauration de la révision générale des politiques publiques. L'objectif premier d'une réforme est de permettre de mieux maîtriser les dépenses publiques. Ces changements sont influencés par les techniques de gestion du monde de l'entreprise», a-t-il expliqué.

Autre objectif majeur des réformes : répondre aux attentes des citoyens en matière de gouvernance. D'où la nécessité, selon l'ambassadeur de France, d'impliquer le mouvement associatif et les syndicats, en impulsant un dialogue social.

Pour ce qui est de la gestion des deniers publics, le diplomate est revenu sur la mise en œuvre

de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF).

«Cette loi organique a été proposée et adoptée en 2001 par les parlementaires afin de remplacer une ordonnance datant de 1959. Elle est considérée comme une véritable constitution budgétaire de l'Etat français. Cette loi a provoqué une refonte complète des textes et procédures budgétaires.»

Ainsi, depuis 2006, année d'entrée en vigueur des dispositions de ce texte, le gouvernement français présente devant les deux chambres du Parlement non plus le budget nécessaire au fonctionnement de ses ministères, mais un plan pour le financement d'une série de programmes. Chaque département est tenu d'élaborer ses programmes annuels.

«Cette restructuration a permis de mieux contrôler les dépenses publiques. Les parlementaires adoptent un système de programmes élaborés par les ministères», a souligné l'ambassadeur de France à Alger.

Autre nouveauté de la LOLF : l'introduction de la notion de responsabilité des fonctionnaires.

«Chaque programme est géré par un haut fonctionnaire. Les commissions des finances de l'Assemblée et du Sénat ont la possibilité de le convoquer afin de l'auditionner.»



Xavier Driencourt, ambassadeur de France en Algérie.

Xavier Driencourt, qui était directeur général de l'administration, au ministère des Affaires étrangères avant sa nomination à Alger, a été auditionné par des parlementaires.

«J'ai été convoqué devant la commission des finances pour présenter le nouveau système de délivrance de visas. Je peux vous dire que les directeurs de programmes ont intérêt à bien maîtriser leur sujet.»

Le conférencier a toutefois indiqué que la mise en œuvre de la LOLF a connu quelques difficultés.

«Le système informatique chargé de suivre ce nouveau processus a tardé à se mettre en

place. Mais il faut également reconnaître que le ministère des Finances n'a pas réellement joué le jeu. C'est en tout cas le sentiment que j'ai eu», dira-t-il sur le ton de la confiance.

Sur un autre plan, l'ambassadeur a estimé que l'Etat algérien pourrait reproduire le modèle français en matière de contrôle parlementaire des finances publiques.

«J'ai eu à constater que l'administration algérienne est calquée sur le modèle français. Je sais également que le ministère des Finances travaille sur un projet de réforme de la loi de finances», notera-t-il.

T. H.